



DNiD Direction Nationale
d'Interventions Domaniales

Résultats des élections professionnelles 2018 à la Direction Nationale d'Interventions Domaniales

FO - DNID était présente, avec l'ensemble des membres du BVEC, à la cérémonie de dépouillement des urnes et à la validation des résultats des élections professionnelles 2018 qui a eu lieu le jeudi 6 décembre 2018 à 16h30.

Résultats du scrutin du Comité technique local (CTL) :

- **FO - DNID** : 51,22 % (3 sièges)
- Solidaires : 26,83 % (2 sièges)
- CFDT : 21,95 % (1 siège)

Vos élus **FO - DNID** en CTL sont :

- Michel De BARROS (titulaire)
- Michel RONFET (titulaire)
- David BOURGEAT-LAMI (titulaire)
- Cécile ARRIGO (suppléante)
- Laëticia COINDET (suppléante)
- Nadia MAZOUZI (suppléante)

Résultats du scrutin de la Commission administrative paritaire locale 1 (Inspecteurs) :

- **FO - DNID** : 60,71 % (2 sièges)
- Solidaires : 39,29 % (1 siège)

Vos élus **FO - DNID** en CAPL 1 sont :

- David BOURGEAT-LAMI (titulaire)
- Cécile ARRIGO (titulaire)
- Laëticia COINDET (suppléante)
- Raphaël CORREIA-RIBEIRO (suppléant)

Résultats du scrutin de la Commission administrative paritaire locale 2 (Contrôleurs) :

- **FO - DNID** : 56,41 % (2 sièges)
- Solidaires : 30,77 % (1 siège)
- CFDT : 12,82 % (0 siège)

Vos élus **FO - DNID** en CAPL 2 sont :

- Nadia MAZOUZI (titulaire)
- Michel De BARROS (titulaire)
- Rachel CAUVAS (suppléante)
- Zonida SOTA (suppléante)

Sur ce scrutin, **FO - DNID** et Solidaires, au titre de la représentativité se sont répartis les sièges de la façon suivante : **FO - DNID** siègera en CAPL 2 pour représenter les contrôleurs de première et deuxième classe, alors que Solidaires représentera les contrôleurs principaux.

Résultats du scrutin de la Commission administrative paritaire locale 3 (Agents) :

- **FO - DNID** : 51,43 % (2 sièges)
- Solidaires : 31,43 % (1 siège)
- CFDT : 17,14 % (0 sièges)

Vos élus **FO - DNID** en CAPL 3 sont :

- Michel RONFET (titulaire)
- Eléna KARAMOUCHKINA (suppléante)

Afin que la CFDT puisse siéger pour la catégorie AA, étant la seule organisation syndicale à présenter des candidats dans cette catégorie, **FO - DNID** a dû donner un de ses sièges élu à la CFDT.

La répartition est donc la suivante : **FO - DNID** a obtenu le siège d'AAP2, Solidaires celui d'AAP1 et la CFDT celui d'AA.

Au final, malgré plus de 51 % des voix en CAPL 3, **FO - DNID** n'obtient qu'un siège sur trois.

On trouve ainsi la limite d'avoir conservé les mêmes règles électorales qu'auparavant avec un nombre d'élus réduit quasiment de moitié par rapport à 2014 ; une organisation syndicale non élue possède un nombre de sièges équivalent à celui de l'organisation syndicale élue majoritairement.

Pour information, **FO - DNID** voulait présenter une liste en C complète avec deux agents AA, mais celle-ci a été refusée par la centrale car les deux agents AA ne seront titularisés (à la date du 1^{er} septembre 2018) qu'après la CAP nationale qui aura lieu, elle, juste quelques jours après les élections professionnelles, soulignant, là aussi, une certaine incohérence de la centrale.

FO - DNID remercie chaleureusement tous les agents qui leur ont accordé leur confiance, qui l'ont placée en tête de tous les scrutins locaux auxquels la section s'était inscrite et s'engage à les représenter avec force et détermination.

FO - DNID tient également à féliciter les agents qui se sont investis sur ses listes, pour leur travail et leur volonté, mais aussi l'ensemble des agents des autres organisations syndicales qui ont choisi d'être aux côtés des agents de la DNID.

Merci à tous !

